

MAIRIE DE MIONNAY
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 janvier 2024 – 20 h

Présents : H. Cormorèche, E. Fleury, JL Bourdin, T. Joubert, G. Halle, R. Breassier, C. Bouchard, J. Burdet, Y. Dhomont, N. Curtet, M. Fayot, S. Larose-Julien, M. D. Nguyen,

Absents : L. Derhy, H. Fayard, F. Redaud, N. Garampon, F. Roucayrol,

Pouvoirs : F. Redaud à JL Bourdin, F. Roucayrol à H. Cormorèche

1. Désignation du/ de la secrétaire de séance

Sabine Larose-Julien est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

3. Décision modificative Assainissement 2023

Jean-Luc Bourdin présente la décision modificative pour l'ajustement des dépenses de fonctionnement pour comptabiliser les Intérêt Courus Non Echus (ICNE) 2023.

Arrivée d'Emilie Fleury.

Jean-Luc Bourdin rappelle au conseil municipal le mode de calcul des ICNE

Les dépenses de fonctionnement sont à inscrire dans les comptes suivants au Budget Primitif 2023 :

Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité les écritures suivantes :

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D – 618 – divers – chapitre 011 charges à caractère général	6 000.00 €			
D – 66112 intérêts – rattachement des ICNE - chapitre 66 charges financières		6 000.00 €		
Total FONCTIONNEMENT	-6 000.00 €	6 000.00 €		
TOTAL GENERAL		0,00 €	0,00 €	

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15
La Secrétaire de Séance, Sabine LAROSE-JULIEN



Le Maire, Henri CORMORECHE

